

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 octobre 2013

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2014 - (N° 1395)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-439

présenté par
M. Eckert

ARTICLE 34

À l'alinéa 13, substituer aux mots :

« qui précèdent »

les mots :

« du 1 du III ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.